

Des tracts ont été distribués hier matin lors de la rentrée des classes

Des parents d'élèves s'inquiètent de l'exposition à l'amiante

Devant l'école de Couville, hier matin, c'était l'habituelle cohue de la rentrée scolaire. Un collectif de parents a profité de ce premier jour pour tracter et alerter de la situation de l'école. Selon lui, des travaux ont été réalisés par la municipalité en avril dernier dans la cour de l'école sans suffisamment de précautions.

La situation est tendue entre le collectif et la municipalité. Et le dialogue semble rompu. « Nous avons apporté tous les documents que demandent ces parents, mais rien ne les rassure » constate le maire, Sédrick Gourdin. « Pourtant, le parquet a classé leur plainte pour mise en danger de la vie d'autrui, l'ARS assure que le risque est moindre dans son rapport, tout le monde certifie que les enfants ne craignent rien. »

« Nous avons procédé à diverses inspections et la rentrée peut se faire en toute sécurité », abonde l'inspecteur académique, Grégory Marco, qui a fait le déplacement hier matin pour rassurer les parents sur la situation. Mais le collectif composé d'une quinzaine de parents ne se sent ni écouté, ni compris. « C'est David contre Goliath », soupire l'une des mamans.

Des travaux en avril

Aujourd'hui, ils l'admettent, l'école est sécurisée. Mais avant ? Pour comprendre toute l'histoire, il faut remonter à plusieurs mois. En avril 2024, le conseil municipal a voté la démolition du préfabriqué basé au cœur de la cour de l'école maternelle. C'est l'équipe municipale, elle-même, qui veut se charger de la démolition. Selon le rapport Socotec FF7087, un organisme d'analyse, le bâtiment ne présente pas de trace d'amiante. Certaines plaques, en revanche, semblent peut-être davantage poser question. « Aucun document en notre possession n'indiquait la présence d'amiante », insiste le maire de la commune.

Un adjoint, formé au cours de sa carrière professionnelle ISS amiante, prend la décision d'aller les retirer juste avant les vacances scolaires de Pâques. « J'ai été vérifié dans le rapport technique du préfabriqué. Et là encore, aucune trace d'amiante n'était mentionnée. J'ai donc enlevé

ces plaques, juste avant les vacances. J'ai été habitué en milieu nucléaire, j'ai tout aspiré, tout bien nettoyé. Il n'y avait plus de poussières quand j'ai fini mon chantier», assure-t-il.

Il décide même de les stocker chez lui et de se renseigner sur le moyen d'évacuer les gravats. « S'il y avait de l'amiante, c'est surtout moi qui ai pris les risques. Mais je ne le savais pas. Quand j'ai appelé la déchetterie de Tourlaville, ils m'ont demandé si c'était fibreux, j'ai répondu oui. Mais à l'aspect, de longues fibres, je pensais que c'était davantage de la laine de verre», précise-t-il encore.

Selon lui, la déchetterie répond qu'il fallait les retraiter comme si elles étaient amiantées pour des raisons de simplicité et de sécurité. « À ce moment-là, je ne savais toujours pas que ces plaques contenaient de l'amiante, j'ai acheté des big bag et je les ai conditionnées comme demandé. Mais ma maman est malade et je n'ai pas pris ni eu le temps de les emmener directement à Tourlaville. »

Les enfants ont-ils été soumis aux poussières d'amiante entre avril et juillet ?

Rebondissement: un rapport en juillet fait état de la présence d'amiante. C'est ce rapport qui inquiète les parents d'élèves. « Pourquoi ne pas avoir fait appel à une entreprise de désamiantage pour sécuriser les lieux ? »

« Des barrières de sécurité, des simples bidons et rubalises, ont été installées autour du préfabriqué en juin, pourquoi avoir attendu ? » s'interrogent les parents d'élèves. Une question résume toutes leurs inquiétudes: les enfants pouvaient-ils être soumis aux poussières d'amiante entre avril et juillet ?

« Nous n'arrivons pas à avoir notre réponse ». L'ARS a été alertée. « Dans son rapport, elle indique qu'un diagnostic montre l'absence d'amiante, mais c'est faux », notent les parents d'élèves. « Les prélèvements de cet été montrent bien que le soubassement du préfabriqué était positif, c'est dans le rapport de juillet. »

Le maire de la commune ne le nie pas. « La municipalité aurait dû faire appel à une entreprise qui aurait dû réaliser un diagnostic préalable. Cela n'a pas été fait, mais aujourd'hui, il n'y a plus d'amiante, détaille une source proche de l'affaire. Et si toutes les conditions n'ont pas été respectées, l'amiante se trouvait en extérieur, les mois de mai et juin ont été très pluvieux. Le risque d'amiante est important quand on multiplie la fréquence d'exposition et la forte présence. Dans ce cas, le risque n'est pas nul mais reste très faible qu'un enfant ait passé des longues heures au pied du préfabriqué à avaler de la terre. »

Même faible, le risque inquiète forcément. « Cela doit être écrit dans le carnet de santé de nos enfants pour que le suivi médical soit plus régulier, notamment avec des radios des poumons », demande simplement une maman.

Le maire, lui, assure ne plus savoir quoi faire pour rassurer tout le monde. « Il y avait surtout davantage de risques avant qu'on enlève ces plaques », conclut-il. Pour lui, « le dossier est clos ».

Solène LAVENU



Le préfabriqué se situe dans la cour d'école des maternelles qui pouvaient jouer autour en fin d'année dernière. Le bâtiment est aujourd'hui sécurisé par des barrières. Un dispositif mis en place pour cette rentrée en septembre. DR